

La séance du CCE de GrDF s'est déroulée au siège de GrDF, 6 Rue Condorcet 75009 Paris.
Président de séance: **Patrick BONNEAU**. Secrétaire : **Thierry DALOT**.

2016, année de changement à GRDF...

En préambule de la séance, la délégation CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire.

L'année 2016 commence bien mal pour le monde du travail. 2015, ce n'était déjà pas terrible !

Puisque les événements s'enchaînent et que la mémoire doit sans cesse être réactivée, arrêtons-nous un instant sur cette histoire, comme pour une sorte de droit de suite.

Il y a quelques mois, la boutique AIR FRANCE était au bord du gouffre et la Direction nommée par le gouvernement annonçait moult suppressions d'emplois, provoquant par sa morgue et sa brutalité quelques crispations se traduisant par un RH bousculé. [...]

2016 donc, nous y voilà, avec déjà un premier fait d'armes pour le pouvoir politique : 7 salariés CGT ex-Goodyear ont été condamnés à 24 mois de prison, dont 9 fermes, pour avoir retenu 2 cadres durant 20 heures et avoir arraché des primes de licenciement plus élevées et (surtout) plus égalitaires entre cols bleus et cols blancs. Et cela alors même que l'entreprise avait retiré sa plainte et qu'un accord avait été trouvé. [...]

Ces affaires ont aujourd'hui un écho particulier dans nos entreprises...[...]

C'est l'une des raisons majeures de la mobilisation des salariés avec la CGT depuis novembre 2015, à EDF mais aussi à GRDF : en effet, nous sommes tous concernés et serons de toute manière impactés par la situation des Groupes et **ENGIE** ne sera pas en reste...nous ne nous faisons pas d'illusions, les vautours rôdent aussi à GRDF, à l'affût d'un possible dépeçage du service public national de la distribution. [...]

Que dire maintenant de la situation à GRDF et plus particulièrement dans le cadre du dossier EOAI ?

Concernant la question des futurs échanges sur le dossier, nous venons par cette déclaration si nécessaire vous rappelez la posture CGT sur les ZEPIG entre autres, et à savoir :

- Concertation à la demande des directions au national sur la question des ZEPIG et GRDF 2018 – (à venir)
- Mise en place au national d'une méthodologie de concertations à décliner en région – (à venir)
- Concertations locales.
- Passage IRP nationales.
- Passage IRP locales après avis des instances nationales.

Cependant, et malgré le rappel ci-dessus, vos directions au local n'ont que faire de la posture CGT, en allant plus vite que la musique comme par exemple sur la question des futurs métiers à GRDF où dans certaines régions, il est déjà question de concertation ATT dans le cadre de la mise en place de futures Agence Programmation Planification Opérationnelle (APPO) avec du détail concernant les nouveaux postes envisagés Plage M3E, GF.... ; alors même qu'au national nous n'en avons pas la moindre information et sachant que nous n'en sommes sur le sujet qu'au bal du ciment. Cette situation Mr le Président, vous en conviendrez, est inacceptable pour toutes et tous !

Le collectif CGT de GRDF a proposé hier (le 27 janvier) par un message envoyé par l'intermédiaire du DSC CGT de GRDF à l'ensemble de nos structures locales, de ne plus aller dans ce type de rencontres (EOAI) afin que vous fassiez entendre à vos directeurs en région que, premièrement ils ne feront pas sans la CGT, et que sur ces questions ils sont sous la tutelle de deux résolutions votées par l'ensemble des membres du CCE de GRDF. [...]

lire la déclaration

Composition de la délégation CGT au CCE du 28 janvier 2016

Bernard BATTU,
Christophe GONNET,
Chrystelle ROTY,
Daniel ROUBY,
Didier CHABARD,
François LEFEBVRE,
Frédéric SCHEERLINCK,
Jean-Philippe BUCHON,
Jean-Pierre RONDINEAU,
Karim ABED,
Lionel DAYET,
Michel LAPLANTE,
Pascal BERGER,
Philippe CASTETS,
Thierry DALOT,
Thomas DUTEL,
Jean-Pierre SARAILLON (RS)





Fonctionnement du CCE

➤ Approbation du PV du 19/11/2015

Le PV est approuvé à l'unanimité.

➤ Commission économique : désignation de l'expert CCE – pour avis

Ce point a été voté à l'unanimité : le Cabinet 3e Consultants est donc retenu.

➤ Projet de Règlement Intérieur – pour avis

Devant le flux d'amendements proposés, les élus et la Direction ont décidé de retirer ce point de l'ordre du jour et de le traiter ultérieurement.

REX bureau mobile ingénierie - pour Information

A la demande de la délégation CGT au CCE GRDF, la Direction avait accepté d'inscrire à l'ordre du jour de cette séance un retour d'expérience sur le projet « Ingénierie En Réseau ». La phase pilote devait être présentée en séance du 21 mai 2015, mais ce point n'a pas été traité pour cause de levée de séance par le président lui-même !

La direction revient ce jour avec un REX uniquement sur la partie TRAVODOC et Tablette... Quid du reste du projet (reconnaissance salariale, perspectives d'évolution, emplois,...)?

La délégation CGT a pointé une liste impressionnante de dysfonctionnements et de bugs divers concernant la tablette et les logiciels installés. Ceci interpelle d'autant plus qu'un groupe d'utilisateurs réduit avait (soit disant) expérimenté l'outil entre février et avril 2015, et que la Direction indiquait que les enseignements recueillis pendant cette phase lui avaient permis de régler d'une manière exhaustive les dysfonctionnements.



Malgré cela, ce sont bien les 750 utilisateurs actuels, soit pratiquement tous les Chargés d'Affaires, qui servent bien malgré eux de cobayes en « essayant les plâtres ».

Au delà de la tablette en elle-même, que les Chargés d'Affaires utilisent à une écrasante majorité quasi exclusivement au bureau (en mode « Tour »), ceux-ci nous ont fait remonter l'inadéquation ou le manque d'applications dédiées, un chantier sur lequel la Direction dit actuellement « transpirer ».

Concernant TravoDoc, c'est une base partagée entre le BEX, le service Cartographie et les Chargés d'Affaires. Là aussi, l'application est en cours d'évolution, tout comme les formulaires nécessaires pour, au final, permettre une meilleure utilisation et plus intuitive notamment, et c'est bien le moins, en mode « mobilité ».

Reste la question épineuse, elle aussi, de la prise en main de l'outil et de la formation associée. Là encore, il y a beaucoup à redire, de la « mise en main » manifestement perfectible à la formation en mode « e-learning », laquelle ne doit évidemment et surtout pas être la seule solution de formation. Sur ce point, la Direction a reconnu la nécessité et accepté de créer un collectif « relais de formation par groupe » chargé de porter physiquement la formation en proximité.

Enfin, les supports opérationnels (Agences Informatiques) se sont vus chargés d'assurer le « Service Après Vente » sans aucune formation initiale, et même sans avoir été préalablement informés du déploiement de cet outil tablette.

Pour conclure, la délégation CGT a exprimé l'exigence d'un suivi régulier et d'un bilan exhaustif des problèmes rencontrés ainsi que des mesures prises afin de faciliter les conditions d'exercice du métier de Chargé d'Affaires.

La direction accepte, suite à notre demande, de revenir en CCE au mois de mars 2016 afin de présenter le REX sur le projet Ingénierie En Réseau, comme évoqué au début de ce compte-rendu.

lire la déclaration

Projet de création des Directions Clients Territoires employeurs au sein du Service Commun / création d'une délégation patrimoine industriel au sein de chaque Direction Réseaux - pour Information

Les Délégués Syndicaux Centraux de GRDF assistent à cette présentation.

La délégation CGT du CCE de GRDF pose la question du passage aussi tardif dans les instances d'un dossier impactant les agents et devant être traité en trois mois ! Est-ce judicieux car en même temps d'autres dossiers complexes concernant les mêmes agents sont mis à l'ordre du jour dans d'autres instances ?!

Le projet consiste à créer 8 Unités employeurs au sein du Service Commun sur la base de l'organisation actuelle de chaque DCT en région. La création de la DCT employeur au sein du Service Commun n'aurait, selon la direction, aucun impact sur les missions et activités des salariés, leurs conditions de travail, leur lieu de travail ou encore leur aménagement de temps de travail.

La délégation CGT émet des doutes quant aux mesures d'accompagnement et sera vigilante sur les accords ATT des différents agents, et l'impact sur l'intéressement des salariés des UCF.

Au sujet du Système d'Information, la délégation CGT a mis en garde la direction sur les migrations des messageries professionnelles en grdf.fr ainsi que le passage de GTA PGI à celui de GTA RAPSODIE, en demandant des formations adaptées.





La délégation CGT n'est pas d'accord avec la vision de la direction de l'impact sur les IRP et leurs mandats (DS,...). La situation est inacceptable dans la proposition où il y a deux poids deux mesures sur les différents mandats DS. Après l'interpellation de la délégation CGT, la direction propose de rencontrer les élus CGT du CCE afin de renégocier sur ce sujet.

De plus, les représentants CGT mettent en garde la direction sur les changements de CSP et les éventuelles pertes en ligne qui pourraient en découler.

Prévu pour avis au CCE de février, ce dossier ne passera pas sans que toutes les garanties que nous demandons et voulons voir actées, soient acquises !

Plan Emploi GRDF à 5 ans < 2015-2019 > - pour Avis

Dès l'ouverture du point de l'ordre du jour par le président, une déclaration commune de l'ensemble des élus du Comité Central d'Entreprise de GRDF, plante le décor sur un sujet qui décidément fait l'unanimité générale contre lui.

Cette déclaration marquée de quelques pointes d'ironie fustige le laxisme, pour rester poli, de la direction sur le sujet en question.

Pour résumer après deux résolutions votées à l'unanimité, la mise en place du « comité emploi GRDF » (emploi sans S...) a pris naissance le 13 janvier 2016 lors d'une triste journée nuageuse sur le site de Condorcet. Un bureau trop petit, des représentants du personnel trop nombreux et surtout un contenu vide, absolument vide de sens et de raison.

Nous avons raison d'être méfiants, car après quelques échanges, nous constatons que nos résolutions, a minima n'avaient pas suscité l'intérêt de la direction, voire n'avaient même pas été lues. Il nous était donc proposé un plan emploi à 5 ans non amélioré, en lieu et place de ce qui était demandé.

Refuser de donner à cette instance les moyens de fonctionner dans ce cadre, ce serait tourner le dos définitivement à tout dialogue social constructif et nécessaire à l'élaboration harmonieuse d'une politique des emplois et des compétences, compatible avec la pérennité de l'entreprise et les défis majeurs qu'elle devra relever.

lire la déclaration 

Suite à la déclaration il est fait lecture d'une résolution de l'ensemble des délégations des représentants du personnel qui synthétise les éléments précédents et mentionne :

« Pour toutes ces raisons et dans l'attente des résultats de l'expertise dans sa partie emploi, les membres du CCE ne sont pas plus en situation que le 14 octobre 2015 de pouvoir donner un avis éclairé et motivé sur le plan emploi à 5 ans et exigent que ce dossier soit représenté lors d'une séance ultérieure. »

Les élus ont voté cette résolution à l'unanimité.

lire la résolution 

La séance est levée à l'issue de ce vote.

**prochain CCE de GrDF
le 25 février 2016**

